

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
B.P. 60, KIGALI.

Kigali, le 13/08/81

N° 17/07/1482/81

Mout.

Date entrée :	13/8/81
N° Classement :	1482/81

juil

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de Vous demander de bien vouloir établir des ordres de mission pour Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général au sein de mon Département, et pour moi-même afin que nous puissions participer aux travaux du Comité de Direction du Centre Panafricain de Formation Coopérative (CPFC) qui se dérouleront à Cotonou au Bénin du 1er au 4 Septembre prochain.

En effet il Vous souviendra que lors de la 4ème Conférence Panafricaine Coopérative tenue à Kigali du 23 au 26 Juillet 1980, le Rwanda a été désigné comme membre du Comité de Direction du Centre avec le Bénin, le Mali et le Niger. Les critères suivants ont guidé le choix de la conférence:

- avoir ratifié la convention
- acquittement régulier des contributions
- Représentativité des régions.

L'invitation à cette réunion a été faite par le Président du Comité de Direction, le Ministre Béninois du Travail et des Affaires Sociales par son télégramme n° 43 nous parvenu au mois de juillet dernier.

N'ayant pas encore reçu les documents de travail qui doivent me parvenir incessamment, je me trouve dans l'impossibilité de Vous renseigner avec précision sur les questions qui seront examinées au cours de cette réunion. Mais il y a tout lieu de croire qu'elle nous permettra de faire le point des projets du Centre dont certains intéressent particulièrement notre pays. Il s'agit notamment du projet de création d'un cycle supérieur de formation coopérative qui a été examiné et approuvé lors de la 4ème Conférence. Il a été reconnu à cette occasion que ce cycle supérieur de formation coopérative permettrait aux pays membres d'avoir des cadres supérieurs à tous les niveaux de l'action coopérative et ferait du Centre Panafricain de Formation Coopérative un creuset de rencontres et d'échanges fructueux entre les pays africains qui font foi en l'action coopérative.

Comme notre pays fonde beaucoup d'espoirs sur l'action coopérative, un cycle supérieur de formation en ce domaine nous serait d'une grande utilité dans la conception et la direction de l'encadrement de notre mouvement coopératif.

D'autre part, le Rwanda ayant ratifié la convention portant création du Centre et s'acquittant régulièrement de ses contributions, il est nécessaire qu'il suive de près l'évolution et la gestion de cette Institution.

Date de départ : 29 Août 1981
Date de retour : 8 Septembre 1981
Durée de la mission : 11 jours.

Les frais de voyage et de mission seront à charge du Gouvernement Rwandais.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, les assurances de ma plus haute considération

Le Ministre des Affaires Sociales
et du Développement Communautaire

NTAGENIRA André

Vu pour accord.

-Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

